



malmerspach : Polémique sur l'installation de l'entreprise Cyclamen à la Kleinau

L'industriel renonce à s'implanter

L'entreprise Cyclamen, qui prévoyait de s'implanter dans la zone industrielle de Malmerspach, a officialisé ce mardi l'arrêt du projet. Une victoire pour le collectif des riverains en colère mais à quel prix ? Le village est fragilisé et doit retrouver une sérénité.



Le collectif des riverains en colère de la zone Kleinau de Malmerspach a eu gain de cause. Cyclamen rebrousse chemin et abandonne son projet d'implantation dans le village.

« C'était un projet que je voulais emmener à maturité. J'ai commencé à apprécier les acteurs de la vallée, je pense que ce bâtiment aurait été bien pour nous. C'est avec beaucoup de tristesse qu'on abandonne le projet d'implantation à Malmerspach. Si nous arrêtons, c'est purement et uniquement à cause des riverains », s'explique Adrien Antenen, PDG de Cyclamen. C'est donc officiel, après plusieurs semaines de tensions entre les différents protagonistes du dossier, l'entreprise Cyclamen ne posera pas ses machines dans la vallée de Saint-Amarin.

La dernière réunion publique a certainement été un élément déclencheur de cette décision. Les différentes parties avaient campé sur leurs positions, ne laissant aucune place à un dialogue raisonné et construit. « Je comprends les riverains par rapport à leur réticence face au bruit ou au nombre de camions. C'était des choses à discuter avec eux. Nous avons cherché à organiser un dialogue jusqu'à la fin. Nous n'avons jamais trouvé d'interlocuteur. »

« Un gros regret » pour François Tacquard

Le président de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, François Tacquard, a rappelé que l'implantation de l'entreprise s'inscrivait pleinement dans la stratégie de reconversion économique du parc de la commune. « C'est une PME innovante, non bruyante et non-polluante. Elle faisait partie de notre cible. Je regrette fortement que le projet n'aboutisse pas. Mais avec l'entreprise Cyclamen, force est de constater que l'opération n'est pas possible. Qu'il y ait eu des peurs, je le comprends, mais chacun est devenu expert de n'importe quoi. Tout ça a été monté en mayonnaise. Je ne voudrais pas que cette affaire-là porte préjudice au futur de l'entreprise et à notre parc. »

L'entreprise de recyclage de métaux était confiante quant à son arrivée dans la vallée. Elle avait déjà entrepris des travaux et commandé des machines.

« Il va falloir qu'ils trouvent un autre terrain. C'est difficile pour eux mais ils acceptent. Nous allons les aider à s'implanter ailleurs pour contrer les fausses informations. On leur doit quelque chose. C'est un gros regret pour les emplois que ça aurait généré, une quinzaine, et pour la perte financière, plus de 100 000 EUR par an.

Le site a une histoire et un passé industriel. Mon espoir, c'est que Monsieur Antenen trouve un point de chute. On ne veut pas desservir cette entreprise, c'est pour ça que nous allons l'accompagner », poursuit François Tacquard.

Un soulagement pour les riverains

Pour les habitants de Malmerspach, en revanche, c'est un soulagement. Le bras de fer est gagné mais cette affaire a largement affaibli les relations et l'équilibre au sein de la population. Cette dernière n'est pas opposée à l'implantation d'autres entreprises sur le site. Les riverains sont favorables à des entreprises « plus conventionnelles, compatibles avec la proximité des habitations et avec le moins possible de nuisances sonores, conformément à l'article 4.5 du PLU fraîchement signé qui concerne la réduction des nuisances », note Franck Torri, du collectif des riverains en colère.

Le président de la comcom formule le vœu que les habitants ne bloquent pas l'implantation d'autres entreprises. « J'espère qu'ils tiendront leur engagement. »

Plusieurs aspects dérangeaient les habitants du village dans ce dossier : la pollution, l'augmentation du nombre de poids lourds traversant la zone (six camions par jour), le bruit sourd de machines tournant quasiment 24 heures 24 à plus de 60 db et surtout la proximité du site avec les habitations (de 30 à 200 mètres). « Il y a des zones spécifiques pour ce type d'entreprises : les carreaux miniers ou les terrains laissés vides par la fermeture annoncée de la centrale nucléaire de Fessenheim », suggère Franck Torri.

« On souhaite que le village retrouve la paix avec la comcom »

Adrien Antenen a mis en garde les riverains. « Il faut cesser les propos diffamatoires à mon égard et à celui de mon entreprise. »

Les tensions sont toujours présentes et s'apaiseront avec le temps. « On souhaite que le village retrouve la paix avec la comcom. On en aura besoin. Je ferai tout pour que les rancunes s'enterrent. Il faut regarder vers l'avenir et pas le passé », conclut Daniel Walter, président de Thur écologie et transport.

Alice HERRY